



Thizy, le 5 février 2021

**MAIRIE DE THIZY**

**89420**

**Canton de Chablis  
Arrondissement d'Avallon  
Yonne**

Tél : 03.86.32.18.38

Réf. : Enquête publique : projet de carrière sur la commune de Montréal

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de l'enquête publique citée en référence, je souhaite vous exposer les raisons pour lesquels, en tant que maire de Thizy, j'émetts un avis défavorable à la reprise de l'exploitation de la carrière de Montigny (commune de Montréal).

Une partie de ma commune - le hameau de Saint-Jean et le rû de Marmeaux - se trouve à très faible distance et en contrebas du site de cette carrière (800m)

Le hameau de Saint-Jean abrite maintenant -ce n'était pas le cas lors de la précédente exploitation - un établissement qui accueille, en période d'activité, jusqu'à 80 enfants. Cette destination amène logiquement à prendre les plus grandes précautions contre le risque incendie.

Or, si un incendie se déclarait en été, en période de sécheresse, sur le site de la carrière, il pourrait gagner rapidement le hameau qui n'en est séparé que par un bois où les conifères sont nombreux et par des étendues de chaumes.

Certes, les documents remis à l'enquête publique font état de précautions prises pour limiter ce risque, mais ils ne l'excluent pas.

Quant au rû de Marmeaux, situé en contrebas du site il constituera le réceptacle obligé de toutes les pollutions (hydrocarbures, déversement divers).

Le SEFREN est à juste titre préoccupé des rejets dans le milieu naturel dans le rû de Marmeaux et a imposé à la commune de Thizy, pour cette raison, et là aussi à juste titre, un diagnostic de son réseau d'assainissement qui se traduira probablement par des travaux importants et coûteux.

Il ne faudrait pas que cet effort que la commune est prête à faire soit rendu inutile par le risque de pollution résultant de l'exploitation de la carrière, que l'on ne peut exclure, malgré les précautions prises.

Telles sont les considérations qui me conduisent à émettre, en tant que maire de Thizy, un avis défavorable au projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à ma respectueuse considération.

Bernard ENFRUN, maire de Thizy (Yonne)